

réserve stratégique pour être remis à neuf et modernisés. Une fois rénovés, la plupart de ces navires seront gardés à la réserve à Sydney (N.-É.) où la base sera rouverte à cette fin. On utilisera le procédé de conservation adopté par la marine des États-Unis (la déshumidification dynamique).

La Marine royale du Canada (Réserve).—Des divisions navales de la Réserve sont établies aux centres suivants:

Halifax (N.-É.), <i>Scotian</i>	London (Ont.), <i>Prevost</i>
Charlottetown (Î.-du-P.-É.), <i>Queen Charlotte</i>	Port-Arthur (Ont.), <i>Griffon</i>
Saint-Jean (N.-B.), <i>Brunswick</i>	Winnipeg (Man.), <i>Chippawa</i>
Québec (P.Q.), <i>Montcalm</i>	Regina (Sask.), <i>Queen</i>
Montréal (P.Q.), <i>Donnacona</i>	Saskatoon (Sask.), <i>Unicorn</i>
Ottawa (Ont.), <i>Carleton</i>	Calgary (Alb.), <i>Tecumseh</i>
Toronto (Ont.), <i>York</i>	Edmonton (Alb.), <i>Nonsuch</i>
Kingston (Ont.), <i>Cataraqui</i>	Vancouver (C.-B.), <i>Discovery</i>
Hamilton (Ont.), <i>Star</i>	Victoria (C.-B.), <i>Malahat</i>
Windsor (Ont.), <i>Hunter</i>	Prince-Rupert (C.-B.), <i>Chatham</i>
	Saint-Jean (T.-N.), <i>Cabot</i>

Chaque division, commandée par un officier de la M.R.C. (Réserve), est chargée de l'instruction spécialisée dans une des diverses branches de l'activité navale: tir d'artillerie, défense des ports, aéronautique, transmissions, etc., et des officiers et matelots de la Marine royale du Canada font fonction d'instructeurs.

En 1951, les divisions en bordure des Grands Lacs ont utilisé six canots automobiles Fairmile tandis que les divisions côtières avaient à leur disposition un canot automobile, un dragueur de mines, type Algerine, un dragueur de mines, type Bangor, et deux autres dragueurs de mines en bois, de 105 pieds de longueur. Ces navires ont beaucoup servi à l'instruction des officiers, sous-officiers et matelots de la Réserve de la M.R.C.

En plus de leur période annuelle d'instruction, les officiers, sous-officiers et matelots de la Réserve de la M.R.C. peuvent accomplir du service volontaire et, au besoin, se voir confier des fonctions spéciales par le quartier général de la Marine, et remplacer ainsi le personnel des forces régulières, lorsqu'il existe des vacances au sein des effectifs.

Divisions universitaires d'instruction navale.—Le programme des divisions universitaires d'instruction navale est conçu de façon à doter les étudiants de nos universités dans toutes les parties du Canada d'une instruction qui assurera des officiers subalternes bien formés aux forces régulières et aux forces de réserve de la Marine royale du Canada. La M.R.C. a établi à cette fin vingt-six de ces divisions qui se recrutent parmi les étudiants de 41 universités et collèges. L'effectif global autorisé pour 1951-1952 était de 1,278 cadets, mais le nombre des aspirants a dépassé de beaucoup, dans chaque division ou peu s'en faut, le nombre des places disponibles. En 1951-1952, la période d'instruction a été réduite d'une année afin de permettre aux cadets de recevoir le grade de sous-lieutenant intérimaire de la M.R.C. (R) à la fin de leur troisième année. Grâce à ce nouveau régime, 39 officiers se sont engagés dans la Marine royale du Canada et 209 ont obtenu leur brevet d'officier dans la Réserve. On a continué d'accorder de l'aide aux étudiants des universités qui sont acceptés dans la M.R.C. au cours de leur dernière année.

L'instruction est donnée aux divisions navales et aux universités durant l'année académique. Durant les vacances d'été, elle est assurée aux écoles de la côte et à bord des navires de la Marine.